

1. EDITORIAL

Le SAVS SDR a connu en 2019 une activité légèrement en baisse comparée à celle de 2018 ; cette évolution est liée à une baisse du nombre de notifications adressées au service par la MDPH. La mission d'accueil, transférée en 2018 à la MDPH, a modifié le partenariat du SAVS avec les centres médico-sociaux, qui étaient auparavant les adresseurs principaux des SAVS. De nouvelles modalités de travail et de coopération ont dû être redéfinies.

Le recentrage des missions du SAVS sur l'investigation et l'accompagnement a fait l'objet d'une importante réflexion lors des groupes de travail menés dans le cadre de l'actualisation du projet de service, fin 2019. Recensement des besoins des personnes accompagnées et définition des prestations correspondantes constituent l'ossature de ce projet, qui regroupe dans une même dynamique le SAVS SDR et le SAMSAH/SAVS de Wintzenheim, tous trois gérés par l'ARSEA.



2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

Ce service peut apporter aide, information, conseil (sous forme d'actions individuelles ou collectives) et/ou accompagnement, à court terme ou dans la durée, dans les démarches et l'apprentissage d'autonomie.

Il participe à l'évaluation des aptitudes, incapacités et potentialités de la personne dans le cadre d'un projet personnalisé motivant l'accès aux droits.

Le SAVS veille à une coordination des interventions en faveur des personnes en situation de handicap et leurs familles. Le soutien aux aidants et la mise en œuvre de temps de répit fait partie intégrante des missions du service.

2.1. Nombre de personnes concernées par les missions

Synopsis des missions et personnes concernées

Missions	Libellé	2018	2019
Mission d'accueil	Personnes accueillies	16	18
	Dont premier accueil	13	15
Mission d'investigation	Nombre d'investigations	18	15
Mission d'accompagnement	Personnes accompagnées	73	63
Mission de veille		17	16

La file active du SAVS est de 63 personnes contre 73 en 2018.

Commentaire sur les flux

Nous notons une stabilité concernant le nombre de premiers accueils et le volume de l'ensemble des missions du service. On note néanmoins une baisse du nombre de personnes accompagnées en file active.

Commentaire sur les missions

Mission d'accueil : 18 personnes accueillies dont 15 nouveaux accueils.

Mission d'investigation : 15 investigations. Cette mission a pour objectif de déterminer les besoins et les attentes de la personne et de mettre en place les objectifs et les moyens de l'accompagnement à venir.

Mission d'accompagnement : 63 accompagnements contre 73 en 2018. Cette baisse est liée au fait que certaines personnes orientées n'expriment pas de besoins spécifiques auxquels peut répondre le service. Ces personnes ont donc été placées en veille.

Veille sociale : 16 prestations contre 17 en 2018.

Investigation PCH : 4 personnes

Investigation sociale : 1 personne

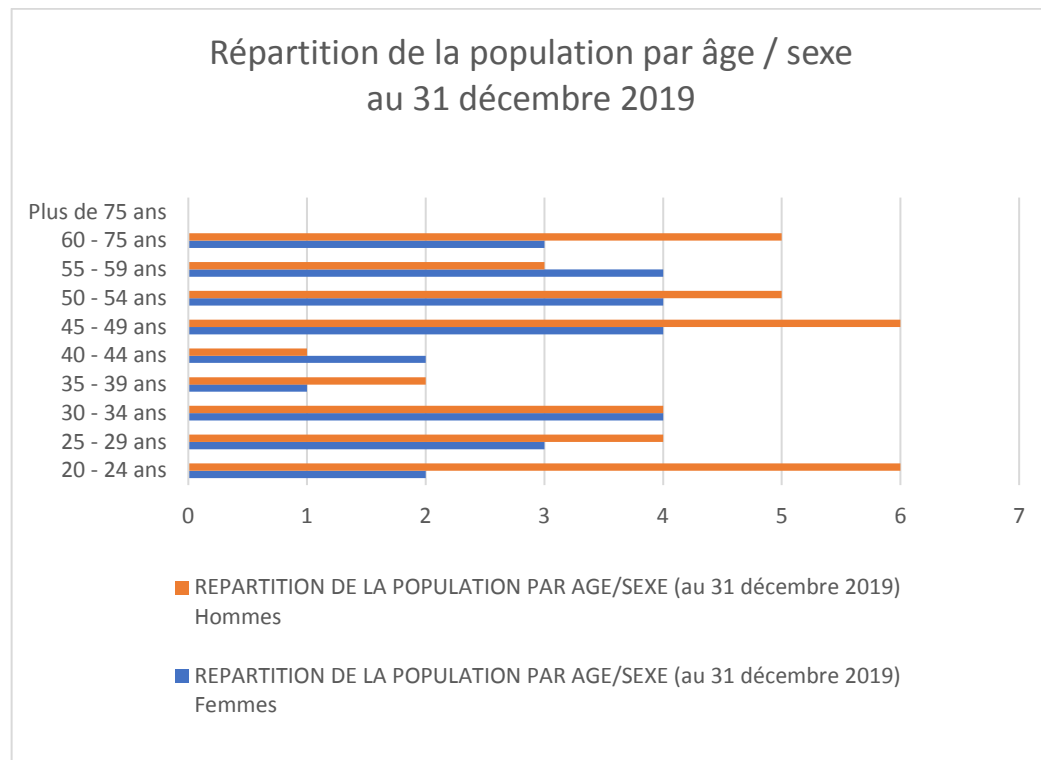
NATURE DES ENTRETIENS EN LIEN AVEC LES MISSIONS

Typologie	Entretiens au Service	Visites à domicile	Entretiens Hors murs
Nombre	118	233	102

Sur l'ensemble des rencontres et entretiens avec les personnes, 74% se font à l'extérieur du service (dont 69.5% au domicile des personnes). Le contact téléphonique reste un lien privilégié et prouve la disponibilité des professionnels pour garder le contact.

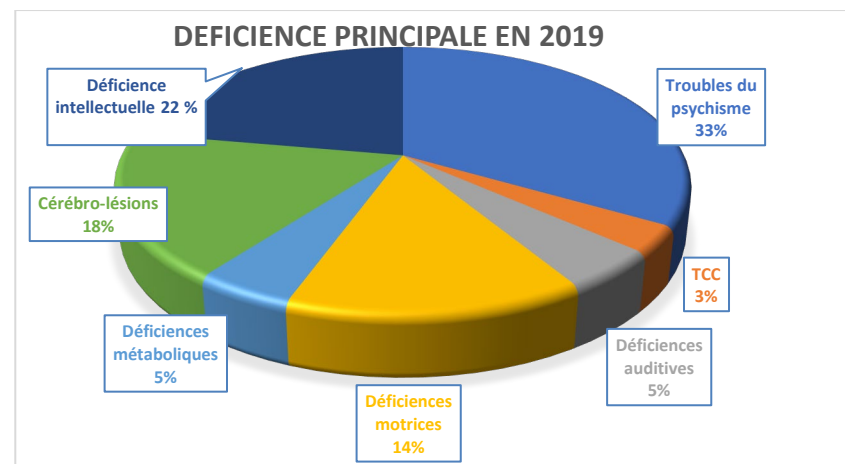
CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ACCOMPAGNEE :

2.2. Répartition de l'effectif par âge et par sexe

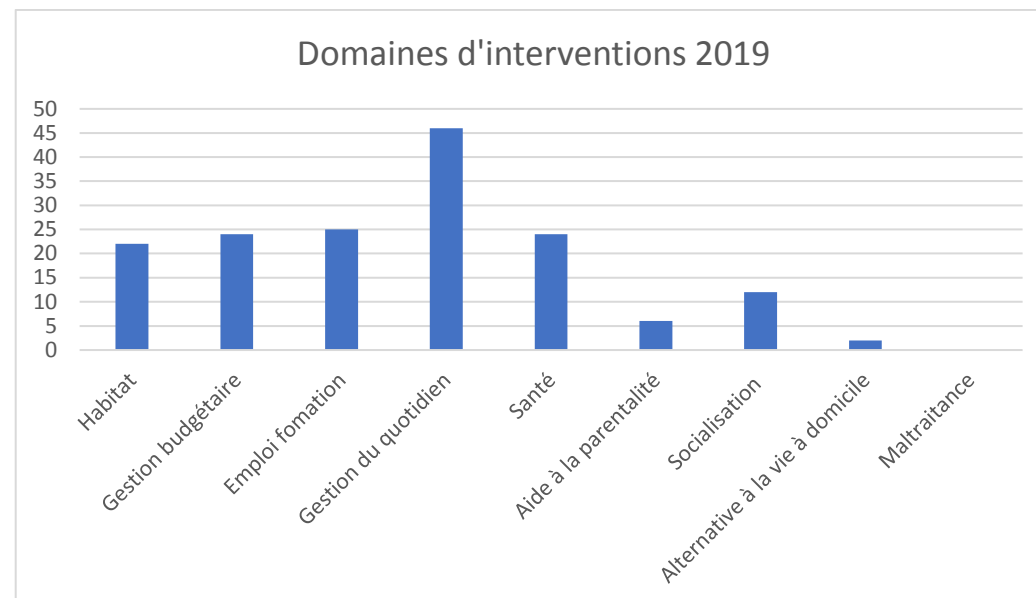


La population se compose de 27 femmes et de 36 hommes. La majorité de la population féminine a entre 30 et 34 ans, et entre 45 et 59 ans. La majorité de la population masculine a entre 20 et 24 ans, 45 et 54 ans et plus de 60 ans. On note une augmentation du public jeune de moins de 25 ans et du public vieillissant.

2.3. Répartition par catégorie en fonction des déficiences



Commentaire : les personnes accueillies souffrent majoritairement de troubles du psychisme (33%) et de déficience intellectuelle (22%); en proportion moindre, de cérébro-lésions (18%) et de déficiences motrices (14%). Les adaptations nécessaires à la prise en compte d'autres types de déficience sont réalisées en fonction des besoins repérés.



Commentaire : les domaines d'interventions les plus importants sont la gestion du quotidien, l'emploi, la santé et la gestion budgétaire, tous domaines concourant au maintien de l'autonomie à domicile.

2.4. Situation familiale

Composition du ménage	Nombre
Célibataire sans enfant	46
Célibataire avec enfant	7
Couple avec enfant	3
Couple sans enfant	7
Vivant avec son conjoint ou un membre de sa famille	38
Vivant seul	24
En colocation	1

Commentaires : On note 38% des personnes vivant seules, ce qui explique le nombre important d'accompagnements portant sur la gestion de la vie quotidienne.

PROTECTION DU MAJEUR	Nombre de personnes
Non concerné	45
Tutelle	2
Curatelle simple	1
Curatelle renforcée	15
En cours	0

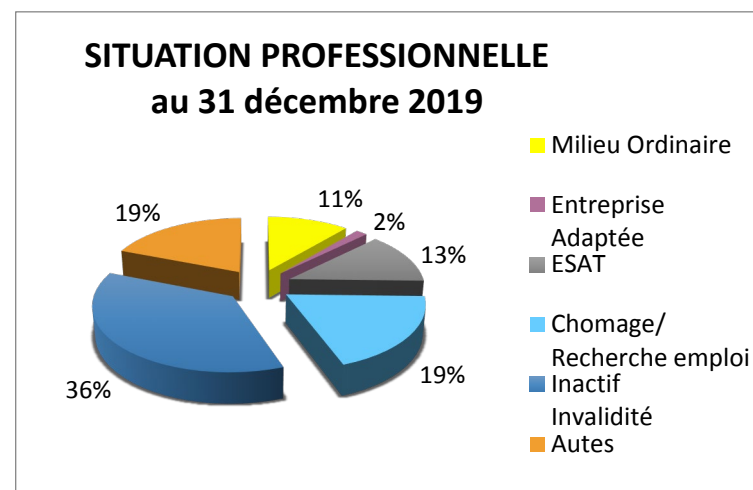
Commentaire : 28.5 % des personnes accompagnées relèvent d'une mesure de protection.

2.5. Mode de logement

HABITAT	Nombre de personnes
Logement autonome indépendant	33
Logement chez un tiers	16
Hébergement en institutions	14
Sans domicile fixe	0

Commentaire : 52% des personnes vivent dans un logement autonome, et 22% vivent en institutions.

2.6. Situation professionnelle



Commentaires : 36% des personnes accompagnées sont inactives, 19% en recherche d'emploi ou formation

L'ensemble de ces indicateurs (logement, situation familiale et professionnelle) mettent en exergue des risques potentiels d'isolement social du public accompagné, aussi l'équipe du SAVS apporte une veille active pour diminuer ces risques.

3. LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1. La vie du service

- **Mouvement du personnel :**
Une nouvelle directrice Mme Weisslocker a pris ses fonctions en janvier 2019 à la suite de M. Luttringer.
Un psychologue a été recruté à partir de septembre 2019 sur un 0.1142 ETP
- **Actualisation du Projet Service pour un projet commun SAVS/ SAMSAH :** Organisation de groupes de travail avec les deux SAVS sur la réécriture du Projet de service commun aux trois services,
- **Evaluation interne commune aux deux SAVS :** Organisation de groupes de travail entre les deux SAVS et participation de personnes accompagnées et de partenaires.
- **Poursuite de la mutualisation** de l'organisation entre les deux SAVS et le SAMSAH (harmonisation du process d'admission et d'accompagnement).

3.2. Travail avec les familles

Les bénéficiaires étant adultes et avec un bon niveau d'autonomie, le travail avec la famille est essentiellement lié à la demande des bénéficiaires ou au soutien effectif que l'entourage familial peut être en mesure d'apporter. La demande peut se situer davantage au niveau d'un soutien apporté aux bénéficiaires dans les questionnements qu'ils rencontrent par rapport à l'éducation ou à la relation avec leurs enfants.

3.3. Promotion de l'inclusion

L'association « A vélo sans âge » de Biesheim, dont l'objectif est de permettre d'apprendre à se déplacer autrement, de créer du lien social et de pratiquer une activité sportive, propose des balades en triporteur.

Le Club Informatique de Biesheim : 6 séances d'initiation à l'outil informatique et à internet ont eu lieu pour 3 personnes accompagnées par le service, jusqu'en juin 2019. L'atelier n'a pas été reconduit, par manque de bénévole disponible.

3.4. Coordination des parcours des bénéficiaires

Le service contribue de manière importante à la coordination du parcours des bénéficiaires ; l'objectif de continuité dans la réponse apportée aux besoins des bénéficiaires est au cœur même de ses missions. Nombre des partenariats noués le sont dans cette optique.

3.5. Partenariats

Le service entretient des partenariats avec les services sanitaires (Maison des addictions, CATT, cabinets médicaux) afin de favoriser l'accès aux soins des bénéficiaires. Les bailleurs sociaux font également partie des partenariats privilégiés, de même que les organismes délivrant des prestations sociales (CAF, MDPH, CPAM...), et l'ensemble des ESSMS.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

4.1. Formation professionnelle

- Participation aux réunions trimestrielles « *Travailleurs Sociaux Nord Handicap* » (TSNH) dans le cadre du PRAPS (2 personnes),

- Colloque Handicap et addictions : Quels accompagnements ? (1 personne),
- Formation prévention suicide (2 personnes), mutualisée avec le SAMSAH,
- Formation à l'Approche systémique (2 personnes), mutualisée avec le SAMSAH,
- Recyclage SST (1 personne),
- Groupes d'Analyse de la Pratique Professionnelle pour le personnel non Cadre (8 réunions dont 5 en commun avec le SAMSAH) et Cadre (6 réunions).

4.2. Modernisation des pratiques professionnelles :

Harmonisation des pratiques entre le SAVS SDR, le SAVS 68 et le SAMSAH : réactualisation d'un projet de service commun, mutualisation d'outils, harmonisation des process.

Poursuite de la réorganisation du fond documentaire qui devient commun aux deux SAVS.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2019

Contrats	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	2,12	0,00	0,00	2,00	0,06		0,06

Evolution du personnel présent en CDI

Année	2018	2019
Nombre		
CDI	2.26	2.12
CDD	0	0
intérim	0	0

La vie du service a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle direction et, peu de temps après, par l'absence du chef de service, pour raison de santé ; absence qui s'est prolongée durant toute l'année 2019. Le poste de chef de service, devenu entretemps cadre intermédiaire, est depuis occupé par intérim par Mme Dorothee RIESTERER, par ailleurs cadre intermédiaire du SAMSAH/SAVS de Wintzenheim. La présence de Mme RIESTERER dans les 3 services a largement soutenu et facilité leur rapprochement et l'harmonisation de leurs pratiques.

6. CONCLUSION

L'année 2019, année de changement, a aussi été une année de consolidation et de construction :

- Consolidation des missions autour de l'investigation et de l'accompagnement social, conformément au cahier des charges du CD 68.
- Construction du SAVS de demain, au travers de l'actualisation du projet de service en commun avec le SAMSAH/SAVS de Wintzenheim, intégrant la nomenclature SERAFIN-PH et l'articulation entre l'évaluation des besoins et la définition des prestations en regard. Ce travail a été mené en concertation avec les 3 équipes, ainsi qu'avec la participation des bénéficiaires et des partenaires.

Perspectives 2020

De cette réflexion ont émergé plusieurs axes de développement dont l'objectif est de proposer une réponse toujours plus adaptée et personnalisée aux personnes accompagnées, afin qu'elles puissent être au plus près de la réalisation de leur projet de vie.

Les pistes de développement retenues sont notamment :

- Favoriser l'inclusion sociale en développant l'accès à la culture, aux loisirs et au sport
- Développer les actions de soutien aux aidants et la mise en place de temps de répit
- Structurer les partenariats avec le secteur sanitaire pour améliorer la prévention et le maintien de la santé
- Créer le rapprochement et les articulations avec le secteur des personnes âgées pour prendre en compte l'avancée en âge des personnes accompagnées.

Annie WEISSLOCKER, Directrice et Dorothee RIESTERER, Cadre Intermédiaire (par intérim)